

LA CONSTRUCTION IDENTITAIRE DES JEUNES FRANCOPHONES EN SITUATION MINORITAIRE AU CANADA : NÉGOCIATION DES FRONTIÈRES LINGUISTIQUES AU FIL DU PARCOURS UNIVERSITAIRE ET DE LA MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE¹

ANNIE PILOTE
MARIE-ODILE MAGNAN

Résumé : Cet article porte sur le processus de construction identitaire des étudiants universitaires francophones canadiens évoluant en contexte minoritaire et qui ont été scolarisés en français au secondaire. L'angle d'approche est constructiviste, centré sur le rapport des jeunes face aux différentes catégories identitaires existantes. L'analyse des parcours identitaires vécus au fil des études universitaires permet de constater que la majorité des jeunes interviewés (64 sur 76) s'inspirent principalement des catégories opposant les Francophones minoritaires à deux majorités : les Francophones québécois et les Anglophones canadiens. Seuls 12 répondants adoptent une vision plurielle de l'identité, une vision qui remet en question les frontières dichotomiques entre ces groupes. La majorité des récits identitaires analysés laisse transparaître une communalisation autour du sentiment de former une minorité francophone. Ces résultats de recherche sur les jeunes adultes remettent en perspective les recherches antérieures qui ont souligné les identités bilingues des adolescents évoluant en contexte minoritaire francophone.

Abstract : This article focuses on the identity construction process of Francophone university students who are evolving in a Canadian minority context and who previously attended a French High School. The approach used is constructivist and centered on the ways youths react to different existing identity categories.

1. Cette étude a reçu le soutien financier du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada et du Fonds québécois de recherche sur la société et la culture. Nous remercions Stéphanie Garneau, Marc Molgat et Yvonne Hébert pour leur contribution à la réalisation de ce projet de recherche.

The analysis of identity pathways experienced by youths throughout their university studies allow us to observe that the majority of our respondents (64 over 76) chooses categories that oppose minority Francophones to two majorities: Francophones Québécois and English Canadians. Only 12 respondents seem to have a plural conception of identity, a conception that calls into question the dichotomous boundaries between these groups. The majority of identity narratives analyzed point to a sense of communalization, more specifically a sense of belonging to a Francophone minority. Our research results pertaining to young adults puts in perspective previous research that have underlined the bilingual identities of teenagers who evolve in a Francophone minority context.

L'identité constitue un thème central aux recherches menées auprès des francophones en situation minoritaire au Canada. De manière générale, les résultats de recherche montrent que la reproduction et le développement de ces communautés minoritaires sont intimement liés à la transmission d'un sens d'identité francophone au sein de la famille et de l'école (Landry et al. 2010; Pilote et Magnan 2008). Les études menées auprès des jeunes adolescents sont particulièrement intéressantes puisqu'elles permettent d'observer les processus de construction identitaire au moment où ceux-ci vivent une socialisation linguistique intensive dans les différents espaces sociaux dans lesquels ils évoluent et où les langues française et anglaise occupent un poids différencié dans les interactions sociales (Pilote et al. 2010). Les résultats de ces recherches ont notamment permis de constater que non seulement l'identité est en évolution constante, mais que les jeunes naviguent souvent entre plusieurs registres d'appartenance pour se définir et qu'ils formulent des catégories permettant de refléter une cohérence identitaire (Pilote 2007), en particulier l'identité bilingue (Landry et al. 2006; Gérin-Lajoie 2003; Dallaire et Denis 2005). Bien que les recherches récentes privilégient des approches reconnaissant le caractère dynamique de la construction identitaire en tant que processus à la fois social et psychologique, les méthodologies le plus souvent employées permettent difficilement d'en analyser l'évolution dans le temps et au fil des interactions sociales.

Cet article présente les résultats d'une analyse d'entretiens biographiques menés auprès de 76 jeunes francophones qui ont été scolarisés en français en milieu minoritaire au Canada et qui ont effectué une transition vers l'enseignement supérieur. D'une part, il apporte de nouvelles connaissances au sujet des jeunes adultes alors que la plupart des recherches menées jusqu'à présent se sont penchées sur la construction identitaire des adolescents. D'autre part, il constitue une contribution novatrice au champ d'études par le biais d'une analyse rétrospective de parcours permettant la prise en compte de la temporalité. Nous nous attardons ainsi au processus de construction identitaire sous un angle

microsociologique à partir du récit que les jeunes adultes font de leurs parcours universitaire et de mobilité. Nous partons de leur point de vue afin de mieux déceler : 1) comment ils participent à la construction des frontières linguistiques opposant les minoritaires aux majoritaires au Canada et 2) comment ils prennent en compte les frontières linguistiques dans la construction de leur identité au fil de leur parcours.

PROBLÉMATIQUE

La dualité linguistique constitue l'un des piliers fondamentaux de l'identité canadienne. Pourtant, les conditions relatives à la vitalité des langues française et anglaise sont forcément inégales. Minoritaires au pays, les Canadiens ayant le français comme langue maternelle représentaient 6,9 millions de personnes en 2006, soit 22,1% de la population canadienne (Corbeil et Blaser 2007). Les francophones sont surtout concentrés au Québec (5,8 millions), où ils forment la majorité (81,4%) de la population, alors que près d'un million de francophones répartis à travers les autres provinces canadiennes évoluent en situation minoritaire. La francophonie canadienne est souvent représentée comme un archipel de groupements francophones (Louder et Waddell 2007), plus ou moins concentrés géographiquement et dotés d'une vitalité variable (Gilbert et Lefebvre 2008). La continuité linguistique chez les francophones est un enjeu important pour les communautés minoritaires puisque des tendances démographiques telles que la baisse de la natalité chez les francophones et l'accroissement de l'immigration internationale, couplées à l'attraction de la langue anglaise, conduisent à une érosion constante du poids de la langue française au Canada (Leclerc 2010; Castonguay 2002).

Au plan identitaire, la conscience d'une entité canadienne-française prend forme au cours du 19^e siècle (Frenette et Pâquet 1998) où elle désigne la société québécoise et la diaspora francophone en Amérique (Dumont 1997). Malgré la diversité des réalités sociologiques qu'elle rassemblait (Frenette 2004), la nation canadienne-française s'était constituée autour de points communs dont l'origine, la langue et la religion. À partir des années 1960, les programmes mis en place dans le cadre du développement de l'État-providence contribuent à intensifier les rapports entretenus par les individus avec l'État (Thériault 1994). Ces réformes sociales, qui se réalisent dans le cadre d'une idéologie de l'État-nation (Heller et Labrie 2003), ont des répercussions au plan identitaire (Thériault 1994). À la nation canadienne-française, fondée sur l'idée d'une appartenance culturelle commune, se substituent alors de multiples identités francophones largement déterminées par leur appartenance provinciale.

Ce processus d'effritement de l'identité canadienne-française est amplifié par les politiques linguistiques implantées par l'État. Deux stratégies politiques s'opposent alors et viennent creuser le fossé qui émerge entre les francophones du Québec et leurs pairs des autres provinces. Alors que le gouvernement canadien mise sur une politique de bilinguisme officiel, le gouvernement québécois fait le choix du français comme langue publique commune à l'échelle provinciale. Les politiques linguistiques éducatives viennent entériner les disparités sociologiques entre les francophonies minoritaires (hors Québec) et majoritaire (Québec). D'une part, les droits scolaires inscrits à la *Charte canadienne des droits et libertés* garantissent l'accès à l'enseignement dans la langue de la minorité afin d'assurer la reproduction linguistique et culturelle des communautés francophones. D'autre part, en décrétant le français comme langue de l'enseignement public au Québec, la *Charte de la langue française* met en place des conditions institutionnelles destinées à assurer l'équilibre démographique par l'intégration des immigrants à la majorité francophone.

À l'échelle politique, le nationalisme québécois et le mouvement indépendantiste qui s'affirment progressivement à compter des années 1970 contribuent à établir un « rapport d'extériorité des minorités francophones envers le Québec et d'antagonisme envers le nationalisme québécois » (Denis 1996 : 195). L'on assiste graduellement à « la création d'un Autre : le francophone hors Québec » (Martel 2004 : 137). Les francophones en situation minoritaire furent alors contraints de se redéfinir; d'abord par la négative (francophones hors Québec), puis à partir de l'appartenance provinciale (Franco-ontariens, Fransaskois, Acadiens du Nouveau-Brunswick, etc.) (Thériault 1999). Dans ce contexte, plusieurs auteurs formulent l'hypothèse suivante : la francophonie minoritaire canadienne ne constituerait plus, à l'aube du XXI^e siècle, un fait social global, homogène et uniforme; il serait désormais question de francophonies multiples ayant leurs spécificités historiques, linguistiques, sociopolitiques et démographiques propres (Langlois et Létourneau 2004; Frenette 2004; Allaire 1999).

Au plan microsociologique, ces transformations sociales ont-elles donné lieu à des identités opposant les Francophones minoritaires aux Francophones québécois de même qu'aux Anglophones canadiens? Alors que l'éducation dans leur langue constitue le cheval de bataille des francophones hors Québec, une multitude de recherches s'intéressant à l'identité des jeunes fréquentant l'école de langue française ont vu le jour dans les dernières décennies. Ces recherches soulignent de plus en plus l'usage du terme « bilingue » par les adolescents pour décrire leur identité. Traversant les frontières des milieux francophone et anglophone tels

des caméléons (Pilote 2006; Hébert 1996), leur sentiment identitaire se retrouve teinté par la société anglophone ambiante. Pour Dalley (2006), cette inclusion du bilinguisme dans la conception de soi distingue les jeunes générations de celles qui les ont précédées.

Malgré un certain consensus sur l'identité bilingue des jeunes adolescents francophones (Landry et al. 2006; Pilote et al. 2010; Dallaire et Denis 2005; Gérin-Lajoie 2006), il demeure pertinent de se poser la question suivante : ces identités bilingues observées dans le discours des jeunes adolescents signifient-elles qu'il y a désormais absence de frontières entre les divers groupes linguistiques?

Le processus de construction identitaire ne s'arrête pas à la fin des études secondaires. Les travaux sur la transition entre l'école secondaire et l'éducation postsecondaire ne sont pas nombreux (Lamoureux 2005). Pourtant, ce moment capital du parcours des jeunes constitue « un des enjeux importants de la continuité linguistique des communautés minoritaires » (RCCFC 2003 : 3). La période de la vie qui s'amorce à la sortie du système scolaire s'ouvre à de multiples possibilités identitaires.

Puisque l'enseignement postsecondaire dans la langue de la minorité n'est pas garanti par la constitution canadienne (à l'instar de l'enseignement primaire et secondaire), l'offre de programmes collégiaux ou universitaires en français est limitée hors du Québec et celle-ci est inégalement répartie sur le territoire (Corbin et Buchanan 2005). De nombreux jeunes se voient ainsi dans l'obligation de quitter leur milieu d'origine s'ils désirent faire des études universitaires en français (McMullen 2004). La mobilité liée aux études postsecondaires revêt une importance particulière pour les minorités francophones du Canada, et ce parce que bon nombre de jeunes francophones ont l'intention de migrer pour les études (RCCFC 2003) et qu'une minorité a l'intention de faire carrière dans leur région d'origine (Allard et al. 2008). Or, ces jeunes universitaires constituent des élites potentielles pouvant contribuer au développement des communautés francophones. C'est donc sur le processus de construction identitaire des jeunes universitaires ayant fréquenté l'école francophone que portera cet article².

APPROCHE THÉORIQUE

Les identités collectives et individuelles se construisent dans l'interaction sociale au fil du temps historique et biographique (Bertaux 2005). L'identité collective est perçue comme une symbolique commune pre-

2. Notons que les étudiants diplômés d'une école d'immersion française ont été exclus de cette étude. Nous nous intéressons plutôt aux parcours de jeunes qui ont été scolarisés au sein du système scolaire de la minorité francophone.

nant forme dans un rapport antagonique « nous »/ « eux » (Weber 1971). Les catégorisations intergroupes qui prennent place dans l'interaction contribuent à forger les frontières collectives (Barth 1969). Et l'identité individuelle est liée de près à l'identité collective (Breton 1994). D'abord, pour que l'identité collective prenne forme, elle doit avant tout habiter les pensées des acteurs sociaux (Kaufmann 2004). Puis, l'identité individuelle se construit à l'aide de catégories d'appartenances collectives qui sont socialement disponibles. Les prochaines sections présentent de façon plus précise ces deux volets de notre approche théorique.

Identité collective : la construction des frontières

Barth (1969) met l'accent sur la création, par les acteurs sociaux, de frontières ethniques. Selon ce point de vue, c'est le contact culturel plutôt que l'isolement des groupes qui mène à la création et au maintien de ces frontières. La création des frontières dépend de catégories d'identification déterminées par les acteurs sociaux eux-mêmes. Ainsi, ce sont principalement les catégorisations provenant de l'« hors-groupe » qui contribueraient au sentiment de communalisation chez l'« en-groupe ». Pour Barth, un groupe ethnique prend donc forme autour d'une frontière qui structure les interactions intergroupes et non pas autour d'une spécificité culturelle. Le maintien d'une frontière ethnique s'explique principalement par une dichotomisation constante entre membres et non-membres; elle prend forme à travers des dynamiques d'inclusion et d'exclusion.

S'inscrivant dans une perspective barthienne, Juteau (1999) précise que les frontières ethniques sont produites par des rapports de domination entre groupes majoritaires et minoritaires, d'une part et par un sentiment de communalisation, d'autre part. Les frontières qui marquent les groupes ethniques sont construites socialement à travers un processus présentant deux faces : interne et externe. En constante fluctuation, « [...] les frontières ethniques tracent le contour, le périmètre d'un groupe qui repose sur l'ethnicité, réelle ou putative. Elles sont définies à partir de critères culturels (d'ordre cognitif, expressif et évaluatif) et des critères structurels (réseaux institutionnels) propres au groupe. Ce dernier émerge à la faveur d'un processus de communalisation amorcé dans un contexte historique donné » (Juteau 1999 : 25). Les frontières du groupe sont donc marquées sur la face interne par la spécificité historique et culturelle du groupe qui existe en dehors des rapports sociaux avec les autres groupes. La culture est alors maintenue et reproduite à travers la socialisation.

Sur la face externe, les frontières sont construites dans le rapport à l'autre. Par exemple, c'est à travers le regard du groupe majoritaire, alimenté par des rapports de domination, que la différence du groupe minoritaire est marquée. Le statut minoritaire ainsi conféré comporte deux dimensions : objective et subjective (Juteau 1999). Sur le plan objectif, le statut de minoritaire peut être constaté par un observateur externe que ce soit à partir des particularités physiques ou culturelles caractérisant les membres du groupe ou des inégalités sociales tangibles auxquelles ils sont confrontés. La dimension subjective est plutôt liée au sens que confèrent ces individus à leur expérience en tant que minorité, par exemple un sentiment d'infériorité face au groupe majoritaire.

Notre analyse s'attardera à la façon dont ces deux « faces » prennent forme dans les discours des jeunes francophones que nous avons interviewés. Nous distinguerons analytiquement la face externe de la face interne tout en considérant que ces deux faces sont indissociables — qu'elles évoluent de façon simultanée.

Identité individuelle : la négociation des frontières au fil du parcours de vie

Selon notre approche, l'identité individuelle se situe à la frontière de l'individu et du social à travers des dimensions de l'expérience qui sont non seulement objectives et subjectives, mais qui s'influencent de façon réciproque. Nous prenons en compte à la fois le rôle de la structure sociale et celui de la créativité des acteurs dans la construction identitaire. L'identité individuelle est définie comme un processus complexe qui s'exerce tout au long des interactions de l'existence. L'identité socialement construite est donc le produit d'une négociation constante entre des attributions identitaires provenant d'autrui et l'identification subjective de l'individu (Strauss 1959; Dubar 2010).

L'identité individuelle se construit à l'aide de catégories d'appartenance collective qui soit lui servent de contraintes, soit lui servent de ressources créatrices menant éventuellement à l'émergence d'appartenances multiples. Notre angle d'analyse de l'identité individuelle englobe trois articulations possibles entre subjectivité et objectivité. La première articulation est celle où l'identité prend forme à la frontière de l'individu et du social, dans un processus constant de négociation entre les structures sociales et la marge de manœuvre de l'acteur (Dubet 1994; Dubar 2010). La deuxième articulation est celle où l'identité individuelle des acteurs sociaux est fortement déterminée par le social, par ce que Berger et Luckmann (1966) nomment le réservoir d'identités-types. Puis, la troisième articulation est celle où l'identité individuelle déter-

mine en quelque sorte le social. En d'autres termes, c'est la subjectivité des acteurs sociaux qui fabrique avant tout les identités et la structure sociale (Kaufmann 2004).

L'identité individuelle se développe de façon réflexive en regard du parcours de vie de l'individu ainsi qu'en regard de son environnement spatiotemporel. Dans la modernité, les individus sont guidés par leur propre parcours biographique qu'ils ont intériorisé, dans un dialogue entre leur encodage social passé et présent (Kaufmann 2004). Ce sont les parcours biographiques qui donnent un cadre aux individus, un cadre dans lequel se situent les limites de leurs actions.

Suivant cette approche constructiviste, nous avons considéré la transition vers l'université et la mobilité géographique qui peut l'accompagner comme des étapes charnières de la construction identitaire. La socialisation qui caractérise ces expériences éducatives et de mobilité peut en effet amener les jeunes à se voir sous un nouveau jour (Giddens 1991) – la découverte de nouvelles alternatives pouvant contribuer au développement d'appartenances (ou de non-appartenances) à de nouveaux groupes. La transition associée aux études postsecondaires est caractérisée par des négociations identitaires importantes (Perret-Clermont et Zitoun 2002). Pour les jeunes qui ont exercé une mobilité pour les études postsecondaires, l'expérience de transition et de brassage identitaire se trouve amplifiée (Wiborg 2001). La mobilité peut avoir un impact sur la transformation de l'identité individuelle alors que l'individu est marqué par cette aventure où il cumule l'expérience de plusieurs lieux (d'origine, de transit ou d'accueil) dans son histoire personnelle (Garneau 2003). Les lieux passés et présents font partie du parcours biographique qui oriente l'individu dans sa définition de soi (Ramos 2006). Suivant cette approche constructiviste, notre analyse se centrera sur la façon dont les jeunes articulent leur construction identitaire au fil de leurs parcours universitaires et de mobilité.

MÉTHODOLOGIE

Cette recherche repose sur des entretiens semi-dirigés visant à recueillir les récits d'étudiants universitaires originaires d'un milieu francophone minoritaire. Des étudiants volontaires sollicités par courriel ont participé à l'étude. L'échantillon est formé d'étudiants qui fréquentaient, au moment de l'entrevue, l'un de quatre types d'établissements universitaires répartis dans des provinces différentes : université francophone en milieu minoritaire (au Nouveau-Brunswick), université francophone en milieu majoritaire (au Québec), université bilingue (en Ontario) ou uni-

versité anglophone (en Alberta). Nous avons recruté le plus possible des participants aux caractéristiques contrastées afin de viser la « saturation empirique » (Pires 1997). N'adoptant pas la perspective post-positiviste selon laquelle la saturation signifie l'atteinte de la représentativité des données, notre objectif a plutôt été de produire « un savoir riche » (Mucchielli 2004 : 234). Le corpus est ainsi constitué de jeunes de 18 à 30 ans ayant complété leurs études secondaires en français en milieu minoritaire canadien. La plupart sont inscrits au 1^{er} cycle universitaire, mais certains poursuivent des études aux cycles supérieurs. Enfin, 26 sont des hommes et 50, des femmes.

Nous avons mené 76 entretiens biographiques (en face à face) afin de reconstituer les parcours éducatifs et de mobilité. Chaque participant était invité à raconter son récit personnel selon sa perspective en insistant sur les moments charnières de son parcours et sur ses rapports avec autrui. La grille d'entretien était utilisée de manière souple afin d'adapter les questions à la logique du discours du jeune interrogé et, ce, afin de permettre à chacun d'organiser son propre récit en fonction d'un fil conducteur procurant une cohérence d'ensemble. Les entrevues ont ainsi été menées de façon à ne pas induire des catégories identitaires disponibles au plan politique et social et en invitant les participants à définir eux-mêmes les catégories identitaires utilisées dans leur discours.

Une analyse des parcours a d'abord été menée « entretien par entretien » (Blanchet et Gotman 2007), ce qui permet de dégager la cohérence de chaque récit dans ses caractéristiques distinctives et diachroniques (Bertaux 2005). La démarche rétrospective intrinsèque aux récits de vie permet d'analyser le discours réflexif des individus (leur récit narratif). Le caractère diachronique des récits de vie permet de mieux comprendre le « processus » de construction identitaire au fil des transitions. L'identification des événements marquants du parcours mène ainsi à la découverte de logiques d'actions situées à des moments précis. Concrètement, la méthode d'analyse comprenait les opérations suivantes : pour chaque jeune interrogé, nous avons élaboré une fiche analytique qui reconstituait dans le temps, selon la séquence avant/après, ses parcours familial, scolaire et identitaire. En effet, c'est par une approche micro-sociologique et constructiviste que nous avons croisé les parcours objectifs (transitions scolaires) et subjectifs (construction identitaire) des jeunes.

Il faut cependant mentionner qu'il s'agit là de ce qu'en disent les répondants a posteriori – ce qui suggère un effet de la narration identitaire (Kaufmann 1996), un biais méthodologique dont nous devons tenir compte dans l'analyse. Plutôt que de se laisser prendre à la reconstruction d'une certaine « idéologie biographique », voire à cette tendance où « chacun tend à se représenter le cours de son existence comme pré-

sentant une forte cohérence » (Bertaux 2005 : 38), nous avons plutôt procédé à la reconstruction des éléments objectifs de leurs parcours en menant une analyse diachronique minutieuse. Malgré ces précautions méthodologiques, notre analyse interprétative accorde une importance centrale au regard subjectif et rétrospectif que l'individu pose sur son propre parcours.

Dans un deuxième temps, une analyse typologique des parcours identitaires a été réalisée. Schnapper (1999) définit la démarche typologique comme « un instrument de clarification du réel et d'intelligibilité des relations sociales, qui consiste à comparer les résultats des enquêtes à une idée abstraite construite par le chercheur en fonction de son point de vue » (5). La typologie permet ainsi de mieux comprendre comment les structures influencent les individus et comment les individus s'approprient les structures pour les interpréter à leur façon. L'idéaltype résultant de l'analyse sociologique ne décrit pas la réalité empirique proprement dite, mais élabore des logiques abstraites permettant d'attribuer une « nouvelle intelligibilité aux interactions sociales » (Schnapper 1999 : 113).

Nous présenterons d'abord les résultats montrant comment se construisent les frontières linguistiques à partir d'une analyse de contenu du discours des jeunes. Par la suite, nous exposerons quatre types de parcours identitaires repérés dans les récits. Les extraits d'entrevues présentés ont été sélectionnés pour leur caractère exemplaire. Selon Schnapper (1999), il est normal que certains exemples puissent mieux illustrer des résultats d'analyse : « Ces sujets, plus lucides ou plus habiles à s'exprimer, présentent ainsi en une seule image plus vive et plus claire, ce qui reste plus confus et plus pâle chez les autres interviewés dont l'expérience est proche du même type » (108).

Il faut mentionner qu'étant donné le mode de recrutement par appel de volontaires qui spécifiait le thème de la recherche (c'est-à-dire l'identité des jeunes en milieu francophone minoritaire au Canada), les membres de notre échantillon affichent probablement une appartenance identitaire francophone qui n'est pas forcément représentative de l'ensemble de la population ciblée. Puis, compte tenu de la problématique, le corpus est formé d'une élite très scolarisée. Conséquemment, la voix des jeunes moins scolarisés, souvent de milieux socioéconomiques plus faibles, est absente dans cette recherche. De plus, les jeunes issus de l'immigration ne font pas partie de notre étude.

L'EXPÉRIENCE DES FRONTIÈRES LINGUISTIQUES

L'analyse a fait émerger l'existence de frontières identitaires dans le discours de l'ensemble de nos répondants — des frontières entre d'une part

les Francophones minoritaires et les Francophones québécois et, d'autre part, entre les Francophones minoritaires et les Anglophones canadiens. Ces frontières semblent structurer la construction identitaire des jeunes universitaires ayant participé à notre recherche. Plus encore, les discours recueillis laissent entrevoir des jeunes pleinement conscients de la négociation de ces frontières. En effet, ces jeunes universitaires semblent avoir développé une pensée réflexive quant au rapport antagonique qu'entretiennent les Francophones minoritaires face à ces deux groupes majoritaires. Les propos de Véronique sont éloquentes à cet égard :

Moi, j'ai plus un lien avec quelqu'un qui est acadien ou en situation minoritaire francophone au Canada. On se comprend plus. On comprend le défi et, ma grand-mère disait souvent ça quand j'étais jeune et je ne comprenais pas, maintenant, mais oui : 'on va les avoir les Anglais' [...] Une personne anglophone en Ontario ou une personne francophone au Québec, ils n'ont pas ces défis-là.

Dans cette section, nous verrons d'abord comment les étudiants rencontrés font l'expérience des frontières selon, d'une part, la face externe développée contre les Francophones québécois et, d'autre part, la face externe développée contre les Anglophones canadiens. Puis, nous terminerons en abordant la face interne qui découle de l'expérience de ces deux frontières — c'est-à-dire le sentiment de former une minorité qui émerge chez l'ensemble de nos participants.

La face externe de la frontière vis-à-vis des Francophones québécois

Un rapport d'extériorité face aux Francophones québécois ressort de l'ensemble du corpus. Marilène raconte qu'elle se sent Franco-ontarienne vis-à-vis les Francophones québécois : « On sent toujours un petit peu d'animosité entre les Québécois et les Franco-ontariens. Plusieurs raisons, un c'est qu'on est *brainwashés* par les Anglophones, le Québec *bashing* comme qu'on dit. Deux, on se sent exclus, le *dead duck* de... on est les 'cadavres encore chauds'. René Lévesque a dit ça de nous ». La négociation des frontières semble se jouer autour d'un sentiment d'exclusion ressenti par les Francophones minoritaires : « je trouve que les Québécois ils se trouvent 'ah on doit protéger, on doit fermer nos frontières, on doit se protéger'. Puis nous, qu'est-ce qu'on fait? On essaie de se protéger, mais vous nous excluez en fermant vos frontières » (Marilène).

Marie explique que ce sentiment d'exclusion contribue à renforcer la face externe de cette frontière entre les Francophones québécois et les Francophones ontariens : « je me dis qu'en Ontario français il y a une hostilité par rapport au Québec, par rapport au fait de ne pas

être reconnus. » Chrystelle, qui poursuit des études au Québec, raconte qu'elle aimerait se définir en tant que Québécoise, mais elle perçoit que les Autres québécois ne lui reconnaissent pas cette identité; elle se définit franco-ontarienne par défaut. Pour Ken, cette frontière avec les Francophones québécois est plus saillante qu'avec les Anglophones canadiens : « souvent, je trouve qu'il y a plus d'accept[at]ion [d]u fait français en Ontario à travers des anglophones que pour certains Québécois ».

Pour Léa, il semble que l'identité acadienne se soit forgée contre l'identité Francophone québécoise :

[L'identité acadienne c'est] une définition par négation là. C'est genre tu as l'Acadie parce que c'est pas des Québécois [...] parce que c'est ce à quoi on est confrontés le plus, [...] je me sens quand même beaucoup plus proche de tous les autres francophones minoritaires que du Québec. Puis je trouve que c'est [...] si ça avait pas été de la quête identitaire du Québec, je pense que je me sentirais probablement plus proche de ça [...] forcément, pour forger leur identité, il a fallu mettre les autres [...] francophones de côté.

Ken fait un retour réflexif sur la mise en forme de la face externe de l'identité franco-ontarienne vis-à-vis l'identité francophone québécoise : « Et une chose que j'aime moins du terme franco-ontarien c'est que pour moi, c'est un terme réactionnaire à la crise identitaire des années 1970 lorsque le Québec s'est identifié comme québécois et les autres francophones se sont dit : on est quoi? C'était en réaction à la réaction de quelque chose et je trouve que ça manque de force ». Selon Ken, la « crise identitaire » du Québec aurait ainsi contribué à exclure les autres francophones du Canada et suscité l'émergence d'une identité francophone minoritaire fondée, en partie, sur un rapport d'opposition avec la majorité francophone québécoise.

Benoît, qui a quitté le Nouveau-Brunswick pour étudier dans une université francophone du Québec, raconte comment cette face externe de la frontière semble avoir été intériorisée par les Acadiens : « lorsque je retourne chez moi et qu'on me dit que je parle comme un Québécois, ce n'est pas toujours de manière méchante. Mais parfois j'ai l'impression qu'il y a peut-être un espèce de bris qui se fait. C'est comme si je finis par être étranger partout. Le fait d'avoir habité au Québec, c'est comme si tout le monde pense que je suis moins acadien ».

Ainsi, plusieurs participants opposent leur sentiment d'appartenance francophone à l'identité francophone québécoise. Pour Claudia, ses interactions avec les Francophones québécois semblent structurer la façon dont elle qualifie ses appartenances : « mais le fait que je rencontre souvent des Québécois qui n'ont aucune idée qu'il y a des francophones à

l'extérieur du Québec, puis ils me disent 'ah, mais tu n'es pas née au Québec'. Pas que c'est frustrant...mais c'est pour ça que je m'identifie beaucoup plus en tant que Franco-ontarienne ».

C'est ainsi que cette face externe de la frontière établie contre les Francophones québécois ressort de l'ensemble du corpus. Même si la majorité des jeunes adultes interrogés ont développé des identités francophones multiples et territoriales (Franco-Ontariens, Acadiens ou Brayons du Nouveau-Brunswick, etc.), il reste qu'ils se définissent principalement en opposition au groupe Francophone québécois.

La face externe de la frontière vis-à-vis des Anglophones canadiens

Contrairement à la face externe développée en opposition aux Francophones québécois, la face externe négociée avec les Anglophones canadiens semble varier au gré des interactions situées dans des contextes spécifiques. Ainsi, les discours recueillis reflètent deux façons d'expérimenter cette frontière. La négociation de cette face externe peut être vécue de façon discordante, mais elle peut aussi être vécue de façon harmonieuse.

L'expérience d'une frontière vive s'articule autour d'une certaine rivalité linguistique qui oppose les majoritaires anglophones aux minoritaires francophones : « les groupes français qui se font traiter de *frogs* là, moi personnellement ça ne me dérange pas, mais je trouve ça un peu stupide. Mais il y a vraiment une confrontation anglais-français là » (Raoul). La catégorisation entre membres et non-membres semble contribuer à la mise en forme de cette frontière saillante : « je me rappelle qu'il y avait un gars qui vivait à deux maisons à côté de chez nous. Il me criait des bêtises. Il me disait plein de choses méchantes : '*french frog*', '*french toast*' » (Liette). Cette dichotomisation s'articule aussi autour des institutions scolaires de langue française et anglaise : « les deux grosses écoles secondaires sont l'une à côté de l'autre. Ça peut amener la chicane. Les '*french frogs*' et les '*square heads*'; nous avons chacun nos noms d'un bord et de l'autre. » (Véronique).

L'expérience en milieu de travail peut aussi refléter cette tension entre groupes majoritaires et minoritaires : « j'ai eu des commentaires... des superviseurs qui ont dit '*no French here!*'. Puis j'ai dit '*well, try that again*, parce que *no French here doesn't work*' » (Mathieu). Marcel raconte lui aussi avoir vécu cette face externe en milieu de travail : « je me faisais encore dire par mes supérieurs de me taire si je parlais en français. Puis il y avait toutes sortes de petites *jokes*. [...] ils vont t'envoyer une petite *crack* [...] '*you speak alien*' ». Parfois, cette rivalité intergroupe va jusqu'à tourner à la bagarre.

La frontière avec les Anglophones canadiens peut toutefois se vivre de façon harmonieuse; l'anglophone n'est alors pas perçu comme un ennemi : « Quand j'entends des anglophones, je ne dis pas 'méchants Anglais'. [...] Je me sens confortable ici et autour d'anglophones également. Je ne vois pas une guerre, je vois une coexistence pacifique » (Ken). Eric fait lui aussi état de cette frontière harmonieuse : « les quelques fois que les francophones ont voulu s'exprimer comme pour placer un drapeau franco-ontarien à la ville, il y avait beaucoup d'anglophones qui supportaient ça [...]. Et ils sont beaucoup plus conscients de la situation francophone en Ontario à cause qu'ils vivent avec tellement de francophones ».

C'est donc dans un rapport paradoxal que semble se négocier cette deuxième face externe, un rapport où l'Anglophone canadien peut être parfois perçu comme un rival, parfois comme un allié.

La face interne de la frontière érigée par les Francophones minoritaires

Le discours des jeunes témoigne aussi de l'existence d'une frontière qui délimite, de l'intérieur, l'appartenance à une Francophonie minoritaire. Les propos de Pierre-Luc illustrent la complexité de cette interrelation. Il soulève qu'à son arrivée à Québec, il se sentait différent par rapport aux autres et qu'il a ainsi pris conscience des spécificités qui caractérisent la frontière interne de son groupe d'appartenance : « C'est sûr qu'au début, quand je suis arrivé ici, je me suis senti différent. Tu arrives avec tes différences, avec ta culture différente et ton parler qui n'est pas pareil » (Pierre-Luc). La face interne témoigne d'un sentiment de communalisation, où l'expérience de se sentir minoritaire semble lier les francophones de manière particulière : « On est unis dans l'adversité » (Gaston); « On a plus de choses en commun. On n'est pas Québécois » (Richard). Benoît exprime clairement le sentiment de solidarité qui en découle : « Le fait que les autres Francophones au Canada soient minoritaires aussi, je pense que déjà là, il y a un lien qui existe. C'est une espèce de solidarité et je pense qu'on se comprend mieux les Francophones du Nouveau-Brunswick et du Manitoba que les Québécois, en général, comprennent les autres Francophones à l'extérieur du Québec ».

Si différents éléments sont relevés pour expliquer ce sentiment de communalisation (tels que la géographie, l'histoire et la culture), celui qui traverse l'ensemble du corpus est sans contredit le français, à la fois langue partagée et facteur de lien social permettant de transcender les différences entre les communautés francophones en situation minoritaire :

Je trouve que l'histoire a fait en sorte qu'il y a eu une fragmentation d'identité. Quand on se parle entre nous, on se comprend quand même assez bien. On parle tous le français à la base. Oui, nous avons différents accents, différents termes, mais c'est un peu essayer de réconcilier la fragmentation qui a eu lieu à cause de l'histoire et de l'évolution de la conception de notre identité. Mais également, il faut reconnaître qu'à la base, nous sommes tous francophones (Mélodie).

Plusieurs étudiants, racontent qu'ils tendent à rechercher la compagnie d'autres francophones minoritaires ou, du moins, à accorder une importance plus grande aux interactions avec des personnes qui partagent cette réalité commune : « quand je rencontre d'autres francophones, on dirait que je m'identifie beaucoup à eux. Je me sens comme eux. L'autre fois j'ai rencontré un Franco-albertain qui faisait une présentation sur la situation dans son village en Alberta. Je suis allée le voir pour lui dire que c'était intéressant » (Marie). Sans limiter son réseau de sociabilité aux seuls francophones, Valérie explique que c'était important pour elle de se constituer un réseau social francophone durant ses études à l'Université d'Ottawa : « [Le français] c'est ma langue maternelle [...] et c'est un peu rassurant de rester dans quelque chose que tu connais. Souvent, quand je me tenais avec mes amis de cours, les conversations venaient anglais et français. Même si tu étais francophone, la conversation divergeait vers l'anglais sans s'en rendre compte et revenait au français. Avec mes amis du Nouveau-Brunswick, on parlait juste en français. On avait tous notre accent et on pouvait parler comme on voulait, malgré qu'on utilise beaucoup de termes anglais. »

Bref, sans pour autant décrire une communauté francophone fermée sur elle-même, le discours des jeunes témoigne clairement de l'existence d'un sentiment d'appartenir à une communauté caractérisée par le partage d'une langue et par le partage d'une réalité commune en tant que minorité. Une spécificité linguistique, culturelle et historique semble ressortir des discours recueillis dans les entretiens, une spécificité maintenue et reproduite à travers des relations sociales qui semblent exister indépendamment des rapports d'altérité et de domination.

LES PARCOURS IDENTITAIRES DES JEUNES À TRAVERS LA TRANSITION À L'UNIVERSITÉ ET LA MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE

Comment les jeunes articulent-ils ces frontières au fil de leur parcours universitaire et de leur parcours de mobilité géographique? L'analyse des données révèle quatre parcours qui se déclinent selon trois articulations de la construction identitaire. La première articulation, qui se

retrouve chez la grande majorité des participants, est celle où l'identité individuelle des acteurs sociaux est principalement déterminée par les frontières linguistiques issues des rapports entre les groupes majoritaires et minoritaires. Il s'agit d'une articulation où l'identité est fortement déterminée par le réservoir d'identités-types (Berger et Luckmann 1966). Cette première articulation se retrouve dans les types de parcours identitaires suivants : parcours 1 : maintenir et solidifier les frontières (55 cas) et parcours 2 : se situer face aux frontières (9 cas)³. Les jeunes qui s'inscrivent dans cette première articulation maintiennent une vision dichotomique des groupes majoritaires et minoritaires au fil de leur construction identitaire — soit une vision où les Anglophones canadiens s'opposent aux Francophones minoritaires ou une vision où les Francophones québécois s'opposent aux Francophones minoritaires.

L'analyse permet d'identifier une deuxième articulation où l'identité prend forme dans un processus constant de négociation entre les appartenances collectives disponibles dans la structure sociale et la marge de manœuvre de l'individu (Dubar 2010; Dubet 1994). Cette articulation se retrouve dans le parcours 3 : remettre en question les frontières (7 cas). Les jeunes qui s'inscrivent dans ce parcours remettent en question, au fil de leur construction identitaire, la vision dichotomique opposant les Francophones québécois aux Francophones minoritaires.

Puis, nous avons repéré une troisième articulation où l'identité individuelle détermine le social (Kaufmann 2004). Celle-ci se retrouve dans le parcours 4 : se libérer des frontières (5 cas). Ces jeunes transcendent la vision dichotomique opposant les groupes majoritaires au groupe francophone minoritaire. Ils ne se définissent pas selon les frontières identitaires négociées vis-à-vis des Francophones québécois et des Anglophones canadiens.

Afin de mieux comprendre comment prennent forme ces trois articulations de la construction identitaire dans les discours de nos répondants, nous décrivons et illustrons les quatre types de parcours identitaires identifiés dans notre corpus en choisissant des cas de figure.

Parcours 1 : maintenir et solidifier les frontières

Les jeunes (55 cas) qui maintiennent et solidifient les frontières dichotomiques au fil de leur parcours identitaire se définissent principalement Franco-Ontariens, Acadiens ou Brayons (francophones) du Nouveau-Brunswick, Franco-Albertains, etc. Les jeunes qui s'inscrivent dans ce type de parcours manifestent ainsi des appartenances francophones mul-

3. Puisqu'il s'agit d'une recherche qualitative, nous avons quantifié le nombre de cas à titre indicatif seulement. Nous invitons le lecteur à la prudence, car il ne s'agit pas d'un échantillon représentatif sur le plan statistique.

tiples et territorialisées qui prennent forme face aux frontières tracées en opposition aux majoritaires. Pour certains jeunes, c'est davantage la frontière vis-à-vis les Francophones québécois qui structure leur construction identitaire, alors que pour d'autres c'est davantage la frontière vis-à-vis les Anglophones canadiens. Les nouveaux rapports d'altérité que ces jeunes expérimentent suite à leur passage à l'université et suite à la mobilité géographique qui accompagne souvent cette transition scolaire contribuent à maintenir et solidifier leur identité francophone territoriale — à maintenir et solidifier les frontières entre les Francophones minoritaires et les Francophones québécois et Anglophones canadiens.

Prenons le cas de Marie qui a passé son enfance en Ontario dans un village majoritairement francophone. À 17 ans, elle se déplace en choisissant d'étudier dans une université francophone au Québec. Au moment de l'entrevue, elle demeure au Québec depuis six ans. Suite aux nouveaux rapports d'altérité qu'elle a expérimentés au sein de la société québécoise, elle se définit toujours en tant que « Franco-Ontarienne », une appartenance qu'elle dit fondamentale à la conception qu'elle a d'elle-même. Elle ressent une distance identitaire face aux Francophones québécois. Elle se dit outrée que plusieurs Franco-Ontariens la catégorisent désormais de « Québécoise » :

L'autre fois, justement, il y en a un qui me demandait comment ça faisait de temps que j'étais au Québec. J'ai dit que ça faisait six ans et il m'a dit que j'étais rendue Québécoise. Je me disais : qui peut définir mon identité par rapport au fait que je vis quelque part si moi je ne me considère pas québécoise?

Pour sa part, Marcel renforce plutôt la frontière face aux Anglophones canadiens au fil de son parcours identitaire. Alors qu'il a passé son enfance au Nouveau-Brunswick dans un environnement majoritairement francophone, il déménage à Moncton pour étudier à l'université francophone de la province. Lors de son parcours universitaire, il approfondit son sentiment d'appartenance aux Acadiens francophones du Nouveau-Brunswick. L'expérience de l'enseignement supérieur lui permet de faire un retour réflexif sur les relations qu'il a entretenues avec les anglophones dans le cadre d'un emploi d'été. Avant d'aller à l'université, Marcel se conformait à la norme sociale accordant une primauté à la langue anglaise qui prévalait dans son milieu de travail. Il ne remettait pas en question cette règle implicite imposée par ses supérieurs anglophones. Depuis qu'il étudie dans une université francophone du Nouveau-Brunswick, il ne veut plus vivre ce qu'il appelle la « ségrégation linguistique » qu'il a vécue dans un milieu de travail anglophone :

Comme le dernier été [passé dans mon milieu de travail anglophone], j'ai contesté à mort. Pendant, finalement pendant tout l'été, les deux mois au complet que j'étais là. Le fait que « regarde, je suis francophone ». Puis tu sais, c'est juste comme respecter ma langue parce que c'est mon identité là, c'est moi-même là.

Il raconte que le contenu des cours qu'il a suivis à l'Université de Moncton a suscité chez lui une « prise de conscience » de la discrimination linguistique qu'il vivait : « on en parle dans tous les cours presque là [...] on en parlait de cause identitaire linguistique acadienne ». Il raconte qu'un sentiment de fierté francophone l'a alors poussé à s'affirmer en tant que francophone dans son milieu de travail anglophone. Il indique que son expérience universitaire lui a donné la chance d'approfondir son identité « Acadienne francophone ».

Ainsi, dans les parcours identitaires types de Marie et de Marcel, l'on retrouve des jeunes qui ont maintenu et solidifié une vision dichotomique entre les groupes majoritaires et minoritaires. Marie, qui a été confrontée à de nouveaux rapports d'altérité face aux Francophones québécois, maintient la frontière en se définissant Franco-Ontarienne. Pour Marcel, son expérience en milieu universitaire francophone le pousse à faire un retour réflexif sur les rapports d'altérité qu'il a vécus face aux Anglophones canadiens. Il maintient et solidifie la frontière face aux Anglophones canadiens en se définissant Acadien francophone du Nouveau-Brunswick.

Parcours 2 : se situer face aux frontières

Les jeunes (9 cas) qui s'inscrivent dans ce type de parcours se situent, au fil de leur construction identitaire, face à la frontière qui sépare les Francophones minoritaires des Anglophones canadiens. Ils passent d'une ambivalence entre une appartenance anglophone et une appartenance francophone à un positionnement unique.

Illustrons ce parcours avec le cas type de Liette, qui le représente bien. Liette a passé son enfance au Nouveau-Brunswick dans une ville majoritairement anglophone. Durant ses études primaires et secondaires, elle vit un moment d'ambivalence entre les identités francophone et anglophone : « des fois, je pensais que j'étais plus anglophone que francophone... mais quand j'étais avec des Anglais, j'étais plus française ». Elle choisit ensuite d'étudier dans une université anglophone au Nouveau-Brunswick : « je pensais que j'allais *fitter in*. Je pensais que j'étais anglaise ». Au fil de cette expérience, Liette explique : « j'ai réalisé que je n'étais pas anglophone. Je ne peux pas m'associer à ça. Toujours se faire appeler '*Frenchie*', tu réalises que oui tu as des différences avec les

anglophones ». Ces catégorisations provenant de l'Autre anglophone, suscitent chez elle un retour réflexif. Liette effectue alors un choix identitaire en se situant face à la frontière opposant les Francophones minoritaires aux Anglophones canadiens : « Je suis française, c'est vraiment ça mon identité », « J'essayais d'être anglaise, mais je ne peux pas être quelqu'un que je ne suis pas ». Suite à ce positionnement identitaire, elle choisit de migrer afin d'étudier dans une université francophone du Nouveau-Brunswick : « J'ai trouvé ma place en français », dit-elle.

À l'inverse, Jacob passe d'une ambivalence entre les identités francophone et anglophone pour ensuite se définir en tant qu'anglophone. Il passe son enfance au Québec (5 années), en Ontario (2 années) et ensuite en Alberta. Jacob étudie dans des écoles de langue française tant au primaire qu'au secondaire où il alterne entre une appartenance francophone et anglophone : « à l'école francophone, je pense que je disais que soit je suis un anglophone qui connaît le français ou un francophone probablement ». Il choisit ensuite d'étudier dans une université anglophone en Alberta. Les nouvelles interactions qu'il expérimente à l'université le conduisent à choisir un côté de la frontière. Alors que les autres lui accolent l'étiquette de « francophone », Jacob rétorque qu'il est un anglophone qui connaît le français : « parce que je ne me vois pas vraiment comme un francophone, mais spécialement que je ne vais plus à l'école française ».

Alors que les jeunes qui s'inscrivent dans ce parcours passent d'une ambivalence au choix d'une appartenance francophone ou anglophone, il reste qu'ils articulent leur construction identitaire autour d'une vision dichotomique opposant les groupes majoritaires aux groupes minoritaires, comme s'il était impossible d'être à la fois francophone et anglophone. En faisant un choix, ces jeunes ne remettent pas en question la polarisation des frontières linguistiques.

Parcours 3 : remettre en question les frontières

Les jeunes (7 cas) qui remettent en question les frontières au fil de leur parcours sont ceux qui, suite à une mobilité interprovinciale, développent une vision plurielle des identités collectives francophones au Canada. Selon cette vision, l'identité Francophone québécoise se conjugue aux autres identités francophones au Canada. Les jeunes qui adoptent une telle vision bousculent les frontières linguistiques opposant les Francophones québécois aux Francophones minoritaires. Il reste toutefois que ce collage de catégories identitaires se forge à l'aide des représentations collectives. Ainsi, ce parcours identitaire ne témoigne pas de l'inven-

tion de nouvelles identités qui transcenderaient les frontières collectives négociées entre les groupes francophones minoritaire et majoritaire.

Prenons l'exemple de Martine qui a passé son enfance sur la Péninsule acadienne au Nouveau-Brunswick. Elle choisit d'abord d'étudier dans une université francophone de cette province pour ensuite la quitter afin de poursuivre ses études dans une université francophone au Québec. Les nouvelles interactions qu'elle expérimente en contexte québécois l'amènent à revisiter son identité acadienne francophone. À son arrivée, elle raconte avoir vécu des rapports tendus avec les *Francophones québécois* :

Les Québécois ont tendance à penser qu'ils sont les seuls francophones du pays [...]. Quand je suis arrivée et que j'avais un accent acadien très fort, il y en a qui me répondaient en anglais [...] J'étais un peu susceptible dans le temps, un peu moins maintenant, mais je dirais que ça me choquait. Je me disais, 'vous n'avez pas fait de cours d'histoire ou de géographie? On ne vous a pas dit qu'il y avait des francophones ailleurs?'

Après quelques années passées au Québec, elle avoue que sa rencontre de l'Autre québécois a influencé son parcours identitaire : « C'est sûr que maintenant je comprends peut-être plus les Québécois, je suis plus proche. S'il y a quelque chose qui a changé, c'est ça. Je suis Acadienne complètement, mais je m'associe plus qu'avant au Québec et à la culture québécoise en général ».

Les jeunes qui s'inscrivent dans ce parcours identitaire remettent en question la vision dichotomique des identités Francophone québécoise et Francophone minoritaire. La mobilité interprovinciale qu'ils effectuent pour poursuivre leurs études universitaires permet un regard réflexif. Ainsi, ils déconstruisent partiellement la frontière en admettant son caractère poreux et en identifiant des zones de chevauchement entre les groupes. Soulignons, par ailleurs, que nous n'avons repéré aucun cas dans notre corpus qui remette en question la frontière avec les Anglophones canadiens.

Parcours 4 : se libérer des frontières

Les jeunes (5 cas) qui s'inscrivent dans ce parcours transcendent les frontières linguistiques négociées vis-à-vis des Francophones québécois et des Anglophones canadiens. C'est principalement suite à des voyages à l'étranger que ces jeunes sont amenés à se définir autrement, de façon créatrice.

Prenons le cas de Paule qui a passé son enfance au Nouveau-Brunswick. Au primaire et au secondaire, elle expérimente d'abord une

frontière vive face aux Anglophones canadiens. Ces rapports tendus solidifient son sentiment d'appartenir à une minorité francophone. Graduellement, au contact des anglophones, elle développe ses habiletés linguistiques en anglais, elle accepte davantage son statut minoritaire et s'ouvre à la différence : « Une fois que la langue pour nous n'a plus été un complexe... On avait plus confiance en le français, puis que ça ne nous dérangeait pas si on avait un accent francophone. Il n'y a plus eu de problème entre la connexion anglophone/francophone ». C'est lorsqu'elle effectue un voyage à l'étranger qu'elle considère s'être libérée des frontières linguistiques : « [si je dessinais mon identité, je dessinerais] un arbre, mais un arbre qui va plus haut puis qui étend ses branches. Plus j'avance, plus j'ai l'impression de m'incruster puis d'établir, de développer des différentes... des différentes branches à ma culture, puis à ma vie aussi. » Au moment de l'entrevue, elle se définit comme une citoyenne du monde sans attaches particulières.

Ce dernier type de parcours identitaire illustre comment le jeune peut utiliser sa marge de manœuvre pour bricoler à sa manière son identité individuelle — et ce, sans se sentir contraint par les frontières dichotomiques entre les groupes linguistiques.

CONCLUSION

Les entretiens biographiques que nous avons réalisés révèlent que les jeunes originaires de différents milieux francophones minoritaires articulent leur construction identitaire autour de frontières entre les Francophones minoritaires et deux majorités : les Francophones québécois et les Anglophones canadiens. Les récits identitaires des jeunes que nous avons interrogés laissent aussi transparaître une communalisation autour du sentiment de former une minorité francophone.

L'analyse des parcours identitaires vécus par nos répondants au fil de leurs études universitaires et de la mobilité géographique qui l'accompagne permet aussi de voir comment ces jeunes adultes articulent leur construction identitaire autour de ces frontières. Nos résultats révèlent que le travail de construction identitaire chez les jeunes francophones en situation minoritaire repose principalement sur le réservoir de catégories linguistiques virtuelles disponibles au plan des identités collectives — des identités opposant les groupes majoritaires et minoritaires. Pour certains jeunes, c'est davantage le rapport vécu face aux Anglophones canadiens qui structure leur construction identitaire alors que pour d'autres, c'est davantage celui face aux Francophones québécois. Ainsi, la majorité des jeunes interviewés (64 sur 76) s'inspirent principalement,

de manière réflexive, des catégories identitaires opposant les groupes majoritaires aux groupes minoritaires.

Par ailleurs, si peu de jeunes du corpus se définissent selon une vision plurielle des identités — une vision qui remet en question les frontières dichotomiques entre Francophones minoritaires et Francophones québécois/Anglophones canadiens, il reste que l'analyse met au jour certains parcours identitaires où la subjectivité du jeune entre en scène. L'on observe alors des cas de bricolage identitaire qui ne sont pas contraints par un cadre dichotomique des appartenances. Ainsi, quelque 12 répondants transcendent les catégories dichotomiques pour décrire leurs appartenances. Pour ces jeunes qui remettent en question les frontières ou qui se libèrent des frontières au fil de leur parcours, la mobilité interprovinciale ou les voyages à l'étranger sont des éléments déclencheurs de ce repositionnement identitaire. Les rapports d'altérité engendrés par ces nouvelles expériences semblent pousser les jeunes à réviser leur sentiment identitaire en utilisant leur marge de manœuvre créatrice.

Il est surprenant d'observer que peu de jeunes adultes dans ce corpus se définissent en tant que « bilingues ». Ceci semble contradictoire avec les résultats de recherches menées auprès de jeunes adolescents scolarisés en milieu francophone minoritaire (Pilote et al. 2010; Landry et al. 2006; Gérin-Lajoie 2003). Cette différence s'explique-t-elle par un effet d'âge? L'adolescence constitue un moment où le jeune est fortement influencé par le regard de ses pairs et par la société anglophone ambiante; il peut être dans un état d'ambivalence identitaire (Pilote 2007). Les jeunes universitaires effectueraient-ils un retour réflexif sur leur identité après avoir quitté l'école de la minorité francophone? Il semble a priori que l'âge où le jeune adulte fréquente une institution postsecondaire peut être associé à une plus grande réflexivité (Arnett 2007), c'est-à-dire à une étape de la vie où le jeune voit sous un nouveau jour son appartenance, réviser son expérience dans une école de la minorité francophone à la lumière de nouvelles informations et situations, consolide ses appartenances. D'un point de vue sociologique, on peut aussi y voir un lien avec les transitions expérimentées dans le cadre du passage à la vie adulte et à travers lesquelles le jeune poursuit sa construction identitaire (Molgat 2007), que celle-ci soit en continuité ou non avec le parcours antérieur.

Il faut également mentionner un biais potentiel associé au mode de recrutement des participants à la recherche. Il est en effet possible que les répondants interpellés par notre recherche s'identifiaient préalablement comme francophones. Il faut aussi rappeler que nos résultats qualitatifs ne sont pas généralisables à l'ensemble des jeunes francophones minoritaires qui poursuivent des études universitaires. Néanmoins, l'analyse approfondie des parcours identitaires nous permet de voir que les identi-

tés francophones semblent présentes dans la construction identitaire des jeunes adultes que nous avons interrogés et que le rôle de l'école francophone sur la préservation du fait français n'est pas à minimiser.

Alors que la majorité des recherches menées jusqu'à présent ont porté sur les jeunes francophones au moment de l'adolescence, très peu ont abordé les parcours identitaires empruntés par des étudiants universitaires francophones (Lamoureux 2005). En ce sens, notre étude de cas contribue à l'avancement des connaissances. Mais, il est clair que d'autres études devraient être conduites. Des recherches plus ciblées auprès d'étudiants ayant fait le choix des études universitaires en anglais ou à l'étranger apporteraient un éclairage plus complet sur cette question. On pourrait alors mieux comprendre l'effet de la traversée des frontières linguistiques à l'enseignement supérieur ou celui de la mobilité géographique. De même, des recherches auprès d'immigrants qui ont fréquenté l'école française en milieu minoritaire gagneraient à être réalisées. Comment ces jeunes issus de l'immigration construisent-ils leur identité lors de leur transition à l'enseignement supérieur? Les différentes identités construites face aux Francophones québécois ou aux Anglophones canadiens s'appliquent-elles à eux aussi, ou leur construction identitaire se décline-t-elle autrement? Ces questions se révèlent cruciales puisque ces jeunes issus de l'immigration sont appelés à participer à la francophonie canadienne de demain.

BIBLIOGRAPHIE

- Allaire, Gratien. 1999. Le rapport à l'autre : l'évolution de la francophonie de l'Ouest. Dans *Francophonies minoritaires au Canada. L'état des lieux*, dirigé par Joseph-Yvon Thériault, 163–189. Moncton : Édition d'Acadie.
- Allard, Réal, Rodrigue Landry et Kenneth Deveau. 2008. *Aspirations éducationnelles, intentions d'entreprendre des études postsecondaires en français et intentions de faire carrière dans leur région d'élèves de 12^e année des écoles de langue française en milieu minoritaire du Canada*. Moncton : Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques et Associations des universités de la francophonie canadienne.
- Arnett, Jeffrey. J. 2007. Emerging adulthood in Europe: A response to Bynner, *Journal of Youth Studies* 9(1):111–123.
- Barth, Fredrik. 1969. *Ethnic Groups and Boundaries: The Social Organization of Culture Difference*. London : George Allen & Unwin.
- Berger, Peter et Thomas Luckmann. 1966. *The Social Construction of Reality: A Treatise in the Sociology of Knowledge*. Garden City, NJ: Anchor Books.
- Bertaux, Daniel. 2005. *L'Enquête et ses méthodes: Le récit de vie* (2^e édition). Paris : Armand Colin.

- Blanchet, Alain et Anne Gotman. 2007. *L'entretien* (2^e édition). Paris: Armand Colin.
- Breton, Raymond. 1994. Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires. Essai de typologie. *Sociologie et sociétés* (26)1:59–69.
- Castonguay, Charles. 2002. Assimilation linguistique et remplacement des générations francophones et anglophones au Québec et au Canada. *Recherches sociographiques* 43(1):149–182.
- Corbeil, Jean-Pierre et Christiane Blaser. 2007. *Le portrait linguistique en évolution. Recensement de 2006 : résultats*. Ottawa : Ministère de l'Industrie, Statistique Canada.
- Corbin, Edward G. et John M. Buchanan. 2005. *L'éducation en milieu minoritaire francophone : un continuum de la petite enfance au postsecondaire — Rapport intérimaire du Comité sénatorial permanent des langues officielles*. Ottawa : Sénat du Canada.
- Dallaire, Christine et Claude Denis. 2005. Assymetrical hybridities : Youths at Francophone games in Canada. *Canadian Journal of Sociology* 30(2):143–164.
- Dalley, Phyllis. 2006. Héritiers des mariages mixtes : possibilités identitaires. *Éducation et francophonie* 31(1):1–7.
- Denis, Claude. 1996. La patrie et son nom : essai sur ce que veut dire le 'Canada français'. *Francophonies d'Amérique* 6:185–198.
- Dubar, Claude. 2010. *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*. Paris : Armand Colin.
- Dubet, François. 1994. *Sociologie de l'expérience*. Paris : Éditions du Seuil.
- Dumont, Fernand. 1997. Essor et déclin du Canada français. *Recherches sociographiques* 38(3):419–467.
- Frenette, Yves. 2004. L'évolution des francophonies canadiennes. Éléments d'une problématique. Dans *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, dirigé par Simon Langlois et Jocelyn Létourneau, 3–18. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Frenette, Yves et Martin Pâquet. 1998. *Brève histoire des Canadiens français*. Montréal : Boréal.
- Garneau, Stéphanie. 2003. La mobilité géographique des jeunes au Québec : la signification du territoire. *Recherches sociographiques* 44(1):93–112.
- Gérin-Lajoie, Diane. 2006. Introduction, Édition spéciale « La contribution de l'école au processus de construction identitaire des élèves dans une société pluraliste ». *Éducation et francophonie* 24(1):73–87.
- . 2003. *Parcours identitaires de jeunes francophones en milieu minoritaire*. Sudbury: Prise de parole.
- Giddens, Anthony. 1991. *Modernity and Self-Identity: Self and Society in the late Modern Age*. Stanford: Stanford University Press.

- Gilbert, Anne et Marie Lefebvre. 2008. Un espace sous tension: nouvel enjeu de la vitalité communautaire de la francophonie canadienne. Dans *L'espace francophone en milieu minoritaire. Nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, dirigé par Joseph-Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal, 27–72. Montréal : Fides.
- Hébert, Yvonne. 1996. Mes amies sont bilingues, comme MOI!. Dans *Pour un espace de recherche au Canada français : discours, objets et méthodes*, dirigé par Benoît Cazabon, 141–158. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.
- Heller, Monica et Normand Labrie. 2003. Langue, pouvoir et identité : une étude de cas, une approche théorique, une méthodologie. Dans *Discours et identités : la francité canadienne entre modernité et mondialisation*, dirigé par Monica Heller et Normand Labrie, 10–39, Cortil-Wodon : Éditions modulaires européennes.
- Juteau, Danielle. 1999. *L'ethnicité et ses frontières*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Kaufmann, Jean-Claude. 1996. *L'entretien compréhensif*. Paris : Nathan.
- . 2004. *L'invention de soi : une théorie de l'identité*. Paris : Hachette littératures.
- Lamoureux, Sylvie. 2005. Transition scolaire et changements identitaires. *Francophonies d'Amérique* 20:111–121.
- Landry, Rodrigue, Kenneth Deveau et Réal Allard. 2010. *École et autonomie culturelle : Enquête pancanadienne en milieu scolaire francophone minoritaire, Nouvelles perspectives canadiennes*. Ottawa : Patrimoine canadien.
- Landry, Rodrigue, Kenneth Deveau et Réal Allard. 2006. Vitalité ethnolinguistique et construction identitaire : le cas de l'identité bilingue. *Éducation et francophonie* (31)1:54–81.
- Langlois, Simon et Jocelyn Létourneau. 2004. *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.
- Leclerc, Jacques. 2010. Canada. *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TLFQ, Université Laval, 12 mai 2010, <http://www.tlfq.ulaval.ca/AXL/amnord/cnddemo.htm> (21 septembre 2011).
- Louder, Dean R. et Eric Waddell. 2007. *Du continent perdu à l'archipel retrouvé. Le Québec et l'Amérique française*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Martel, Marcel. 2004. Le débat autour de l'existence et de la disparition du Canada français : état des lieux. Dans *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, dirigé par Simon Langlois et Jocelyn Létourneau. Ste-Foy : Presses de l'Université Laval.
- Mucchielli, Alex. 2004. *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin.

- McMullen, Kathryn. 2004. *La distance serait-elle une entrave à l'accès aux études postsecondaires?* Ottawa : Statistique Canada.
- Molgat, Marc. 2007. Do transitions and social structures matter? How 'emerging adults' define themselves as adults. *Journal of Youth Studies* 10(5):495–516.
- Perret-Clermont, Anne-Nelly et Tania Zittoun. 2002. Esquisse d'une psychologie de la transition. *Éducation Permanente* 1:12–15.
- Pilote, Annie. 2007. Construire son identité ou reproduire la communauté ? Les jeunes et leur rapport à l'identité collective. Dans *La jeunesse au Canada français*, dirigé par Michel Bock, 83–112. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.
- . 2006. Les chemins de la construction identitaire : Une typologie des profils d'élèves d'une école secondaire de la minorité francophone. *Éducation et francophonie* 34(1):39–53.
- Pilote, Annie et Marie-Odile Magnan. 2008. L'école de la minorité francophone au Canada : L'institution à l'épreuve des acteurs. Dans *L'espace francophone en milieu minoritaire. Nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, dirigé par Joseph-Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal, 275–317. Montréal : Fides.
- Pilote, Annie, Marie-Odile Magnan et Karine Vieux-Fort. 2010. L'identité linguistique et le poids des langues: une étude comparative entre des jeunes en milieu scolaire francophone au Nouveau-Brunswick et anglophone au Québec. *Nouvelles perspectives en sciences sociales* 6(1):65–98.
- Pires, Alvaro. 1997. Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologie ». Dans Jean Poupart, Jean-Pierre Deslauriers, Lionel-Henri Groulx, Anne LaPerrière, Robert Mayer, et Alvaro P. Pires, *La recherche qualitative: Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, 3–54. Montréal : Gaëtan Morin éditeur.
- Ramos, Elsa. 2006. *L'invention des origines. Sociologie de l'ancrage identitaire*. Paris : Armand Collin.
- Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada (RCCFC). 2003. *Poursuite des études postsecondaires en milieu minoritaire francophone : intentions des diplômés du secondaire en 2003*. Ottawa : RCCFC et Patrimoine canadien.
- Schnapper, Dominique. 1999. *La compréhension sociologique : démarche de l'analyse typologique*. Paris : Presses universitaires de France.
- Strauss, Anselm. 1959. *Mirrors and Masks: The Search for Identity*. Glencoe, IL : Free Press.
- Thériault, Joseph-Yvon. 1999. *Francophonies minoritaires au Canada*. Moncton : Éditions d'Acadie.
- Thériault, Joseph-Yvon. 1994. Entre la nation et l'ethnie : Sociologie, société et communautés minoritaires francophones. *Sociologie et société* (26)1: 15–32.

Weber, Max. 1971. *Économie et société*. Paris : Plon.

Wiborg, Agnete. 2001 Education, mobility and ambivalence. Rural students in higher education. *Young: Nordic Journal of Youth Research* 9(1):23–40.

Annie Pilote est sociologue de l'éducation et professeure agrégée à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval. Elle est chercheure au Centre de recherche et d'intervention sur l'éducation et la vie au travail et à l'Observatoire Jeunes et Société. Elle s'intéresse aux parcours éducatifs, à la mobilité géographique et à la construction de l'identité chez les jeunes. Elle mène présentement des recherches portant sur les jeunes francophones et anglophones en situation minoritaire au Canada. En 2010, elle a codirigé, avec Silvio Marcus de Souza Correa, *Regards sur... l'identité des jeunes en contexte minoritaire* aux Presses de l'Université Laval.

Marie-Odile Magnan est professeure adjointe au Département d'administration et fondements de l'éducation de l'Université de Montréal. Elle possède un doctorat en sociologie de l'Université Laval. Elle est chercheure au Centre d'études ethniques des universités montréalaises (CEETUM) et à l'Observatoire Jeunes et Société (INRS UCS). Outre la sociologie de l'éducation, ses intérêts de recherche portent sur l'analyse des enjeux culturels, linguistiques et ethniques en éducation. Elle s'intéresse plus spécifiquement à la fonction linguistique et culturelle des institutions scolaires et à la construction identitaire chez les jeunes de minorités linguistiques et ethniques au Canada.

